

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE POUILLÉ

SÉANCE DU 12 MARS 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le douze mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la mairie de la commune de Pouillé, sous la présidence de Monsieur Alain GOUTX, Maire.

Présents : Mesdames BERTIN E., DESMONT V.,
Messieurs ALBERT L., DELAUNAY F., FAVOREL G., GIBAUT D., LE POLLOTEC Y.,

Absents excusés : BOURRY B., FOUQUET-GRELET M-H., GILLET C., TARTOUE H.,
VENAILLE Y.

Monsieur Yves VENAILLE donne son pouvoir à Monsieur Alain GOUTX
Monsieur Hervé TARTOUÉ donne son pouvoir à Monsieur Laurent ALBERT
Madame Marie-Hélène FOUQUET-GRELET donne son pouvoir à Madame Valérie DESMONT
Monsieur Bruno BOURRY donne son pouvoir à Monsieur Damien GIBAUT

Monsieur Fabrice DELAUNAY a été nommé secrétaire.

Décisions de Monsieur le Maire prises par délégation du Conseil Municipal :

Déclaration d'intention d'aliéner déposée par Me Julie DAHYOT, pour le compte de :

- Cts COLIN, relative à un immeuble situé au 35 route de Céré la Ronde – cadastré AR 431 ; Non préemption.
- Cts DUVAL, relative à un immeuble situé au 28 route de Céré la Ronde – cadastré AR 437 et La Fontaine cadastré AR 328 ; Non préemption.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18
JANVIER 2024

Le compte-rendu est accepté à l'unanimité

06-2024 PROPOSITION DE REPRISE DU DERNIER COMMERCE DE PROXIMITE DE LA COMMUNE (BOULANGERIE)

Monsieur le Maire expose :

Quelle est la situation de notre dernier commerce de proximité sur notre commune ?

Ce dernier fait l'objet d'une liquidation judiciaire qui prendra effet à compter du 18 mars 2024.

C'est la situation telle que nous la connaissons aujourd'hui. Madame Thibault ne mérite pas cette issue. Elle a fait preuve de courage, de résilience et d'imagination pour essayer de sauver son commerce. Mais elle s'est heurtée au mur de la réalité économique.

Quel est donc le devenir de ce commerce ?

Nous avons été approchés récemment par la personne qui a racheté la boulangerie de Montrichard située derrière la maison Ave Maria. Il a également racheté la boulangerie de Chissay en Touraine.

Pour lui l'intérêt de Pouillé est le suivant : les communes d'Angé, Pouillé et Mareuil représentent une zone de chalandise de 2760 habitants. Sa position centrale avec un accès sur le parking est un atout supplémentaire.

Seraient proposés : pain façonné et cuit sur place ; pâtisserie et viennoiserie ; sandwich et snack et des boissons comme du café, du thé et des jus de fruits. Pour des raisons propres à ce type de commerce, il ne ferait pas de bar (entendez vente d'alcool).

Monsieur le Maire sollicite l'avis du Conseil municipal afin d'accepter cette proposition de reprise.

Après en avoir discuté, le Conseil municipal accepte cette proposition de reprise.

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

07-2024 PROPOSITION DE PROGRAMME POUR LA CONSULTATION D'UNE EQUIPE DE MAITRISE D'ŒUVRE QUI TRAVAILLERA SUR LE PROJET DE LA ROUTE DE CERE LA RONDE

Monsieur le Maire explique que lors du Conseil municipal du 18 janvier 2024, il a été approuvé la réalisation d'une opération de construction route de Céré la Ronde.

Le Conseil municipal a donné son accord pour lancer les procédures à l'exécution de ce projet.

Aujourd'hui Terre de Loire Habitat nous soumet la proposition de programme pour la consultation d'une équipe de maîtrise d'œuvre (architecte) qui travaillera sur ce projet.

Après discussion, le Conseil municipal :

- Accepte le cahier des charges pour la consultation d'une équipe de maîtrise d'œuvre (architecte)

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

08-2024 APPROBATION DU TRANSFERT DE CHARGES LIEE A LA CONTRIBUTION AU SDIS

Monsieur le Maire explique le compte-rendu de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) du 30 novembre 2023 avec sa présentation et approbation du rapport de la CLECT élaboré par P.I.M ainsi que l'évaluation des charges transférées : cotisation SDIS.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal donne son accord pour le transfert de charges de la cotisation du SDIS.

Pour : 10

Contre : 2

Abstention : 0

La séance a été levée à vingt heures vingt minutes

Le Maire
Alain GOUTX



Le secrétaire